

FONTAINE

ville-fontaine.fr

rive gauche

Votre magazine municipal
356 | MARS 2021



Donnez votre avis sur

Participez jusqu'au 26 février à une enquête sur la nature en ville. Que vous soyez habitant de la ville ou résident de Fontaine, votre avis nous intéresse.

1. Pour vous, pourquoi est-il important de végétaliser la Ville ?

2. Que pensez-vous de l'entretien des espaces verts de la ville ?

3. Accordez-vous une grande importance à la gestion inspecteur des espaces verts ?

4. Selon vous, quels espaces végétalisés en priorité ?

5. Quels types d'aménagements vous semblent les plus importants ?



**VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE !**



**Donner la parole
aux habitants**

Fontaine en image

« Comme un ours »

Le concert livestream du chanteur Alexis HK (gratuit, sans public) s'est déroulé le 4 février en simultané sur les Facebook live de La Source et de la Ville de Fontaine. Un répertoire musical très sensible, alternant entre humour, fatalité et poésie.



SOMMAIRE

4 La rétro

6 Décodage

Stop aux dépôts sauvages !

7 Le dossier

Donner la parole aux habitants

12 Une ville qui compte

- 12 Foncière commerciale
- 12 Laser Rhône-Alpes
- 13 Échos de la Métropole

14 Humaine et citoyenne

- 14 Forum Recherche et trouve
- 15 Portrait : Édith Clavel
- 16 Travaux Saint-Nizier/Maréchal Joffre
- 17 Mise en valeur des espaces agricoles et naturels
- 18 Les classes de neige

19 Active et créative

- 19 Source de bien-être
- 19 Expo au VOG
- 20 Soutien aux associations sportives

21 Libres expressions

22 Vie pratique

- 22 Boulangerie Ferrari
- 23 Vival

Fontaine rive gauche #356. ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédactrice en chef : Valérie Treilleford
Rédaction : Nicolas Burdin, Valérie Treilleford
Photographies : Philippe Tripier
Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.

Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12
Impression (papier PEFC et encres végétales) :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16
Diffusion : Géo diffusion
Tirage : 12 200 exemplaires. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021



ÉDITORIAL



Franck LONGO
maire de Fontaine

Une démocratie participative active

Nous souhaitons instaurer une démocratie participative vivante et souple qui permette à chacun de trouver sa place, de pouvoir s'exprimer et s'informer. La situation sanitaire nous oblige également à tester de nouvelles pratiques. Dès le début du mandat, nous avons tenu à diffuser les conseils municipaux en live sur Facebook. À partir du mois de mars, la 1/2 heure fontainoise permettra aux habitants qui le souhaitent de poser leurs questions en direct aux élus du conseil municipal. Avec mon équipe, nous avons mis en place dès notre prise de fonction de nouvelles formes de concertation : questionnaires en ligne pour trouver le nom du square Gisèle Halimi ou encore celui de La halle de la fontaine, consultation sur la TempoVélo et retransmission en Facebook live. Dernièrement, c'est l'atelier aménagement en visioconférence qui a réuni plus de 70 personnes. Les réunions à distance ne remplaceront pas les réunions publiques que nous apprécions aussi pour leur convivialité. Mais ce sont des outils complémentaires. Et nous devons encore les faire évoluer pour qu'ils touchent le plus grand nombre de citoyens, même ceux éloignés de l'outil numérique.

La fracture numérique est d'ailleurs un sujet que nous prenons à bras-le-corps. La situation sanitaire a montré l'isolement de celles et ceux qui étaient éloignés des outils numériques.

Avec l'installation d'un bus des services publics

tous les mardis matin, sur le marché Marcel Cachin, les Fontainoises et Fontainois pourront de nouveau faire des démarches avec la CPAM, suite à sa fermeture en décembre 2019. Ils pourront ainsi être accompagnés pour faire leurs démarches administratives auprès de cette institution, mais aussi auprès de la Caf ou encore des impôts... Le retour de ces services est une très bonne nouvelle pour les Fontainoises et Fontainois.

Autres bonnes nouvelles : la convention de médiation inter-bailleurs va se mettre en place rapidement pour tranquilliser les halls d'immeubles. Les permanences du procureur de la République commenceront en avril à l'hôtel de ville et nous présenterons prochainement le plan de vidéoprotection en conseil municipal. La Ville s'engage aux côtés de la police et de la justice pour assurer la tranquillité publique et garantir une meilleure qualité de vie à Fontaine. C'est notre devoir.

Je remercie les services de la Ville, et notamment la police municipale, qui mettent toute leur énergie à répondre à ces attentes.

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres du 2 au 8 mars. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.



Déchets : dispositif innovant !

Le 4 février, la Métropole a inauguré un nouveau dispositif de captation des déchets en milieu aquatique. Un filet de collecte a été installé à la sortie d'une bouche d'évacuation de la Grande Saône (zone de l'Argentière). Cette installation a pour but d'empêcher les déchets domestiques de poursuivre leur route dans les rivières. Cette inauguration s'est déroulée en présence de Christophe Ferrari (président de Grenoble-Alpes Métropole), d'Anne-Sophie Olmos (vice-présidente chargée du cycle de l'eau), du maire de Fontaine Franck Longo et de Flavien Blanc (conseiller délégué à la lutte contre les pollutions). La Métropole a également lancé une campagne de communication pour lutter contre la pollution des cours d'eau.



Collaboration entre police municipale et police nationale

Début février, Fabienne Lewandowski (directrice départementale de la sécurité publique) s'est rendue dans les locaux de la police municipale de Fontaine, accompagnée du maire Franck Longo, du 1^{er} adjoint Denis Miniconi et de Gérard Tardy (adjoint à la sécurité et la tranquillité publique) pour évoquer la collaboration entre la police nationale et la police municipale.

Collecte de la banque alimentaire

Fin janvier, le maire Franck Longo, Monique Kassiotis (adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations) et Émilie Chalas (députée de l'Isère) sont venus apporter leur soutien aux bénévoles de la Banque alimentaire pour la collecte annuelle.



Animations jeunesse

Durant les vacances d'hiver, le service jeunesse a mis en place des ateliers variés et des activités originales, en intérieur et au parc de La Poya : calligraphie, création de masques et de cerfs-volants, défis, jeux en équipe...

Unions commerciales

Le 4 février, une rencontre a été organisée avec les représentants des unions commerciales de la commune (Association des producteurs fermiers et artisans de la place Louis Maisonnat, Avenir Bastille Fontaine, Les commerçants de la place et Vercors-Saveuil). En présence du maire Franck Longo et d'Evelyne De Caro (adjointe à l'économie, commerce et attractivité), ce rendez-vous avait pour objectif de faire le point sur la situation actuelle et de cibler les accompagnements possibles durant cette période.



Vaccinations contre la Covid-19

Des séances de vaccinations contre la Covid-19 ont été mises en place par le Département dans les 2 résidences autonomie de la commune. Les vaccinations se sont déroulées, en présence du maire Franck Longo, le 8 février à La Roseraie et le 9 février à La Cerisaie. Les résidences ont bénéficié d'un circuit spécial lié à leur qualité d'établissement médico-social.



Solidarité

Sur une idée de la Municipalité, La Source a été illuminée en violet le 8 février dans le cadre de la Journée internationale de l'épilepsie. Cette action symbolique, sur le thème cette année de « L'Éclair-âges », a pour but de mettre en lumière le droit des malades de cette pathologie encore mal connue et victime de clichés, touchant plus de 500 000 personnes en France.



Projets pour le quartier Alpes/Cachin

Le 28 janvier, une rencontre s'est déroulée en présence notamment du maire Franck Longo, de Laurent Thoviste (adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville), de Monique Kassiotis (adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations), de Julien Bouvier (adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire) et de Laëtitia Rabih (conseillère métropolitaine déléguée aux solidarités et à la politique de la ville). Cette réunion a permis de faire un état des lieux des futurs projets de restructuration urbaine dans la commune.



Centres sociaux

Pour continuer à créer du lien avec (et entre) les habitants, les centres sociaux ont proposé tout un programme d'animations pendant les vacances de février, en lien avec la médiathèque Paul Éluard et la MJC Nelson Mandela : sortie luge, ateliers créatifs, contes, initiations aux arts du cirque et accès sur rendez-vous aux espaces de partage.





REPÈRES

Dépôts sauvages : la Municipalité dit stop !

La propreté urbaine est un défi quotidien pour la Métropole et les services techniques de la Ville. Mais c'est aussi et avant tout une affaire individuelle, chacun pouvant adopter de bonnes pratiques citoyennes. Face au manque de civisme de certaines personnes abandonnant leurs encombrants sur la voie publique, la Ville a décidé d'agir.

Ne pas jeter des papiers ou mégots dans la rue, trier ses déchets à la maison ou emmener ses encombrants en déchèterie sont aujourd'hui des bases de la vie en collectivité. Ces bons gestes citoyens permettent d'éviter des problèmes de santé, de sécurité et participent au respect de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Un constat, une réalité : le poids des seuls encombrants ramassés sur la voie publique en 2019 à Fontaine était de 241 tonnes... sans compter les déchets diffus tels que les canettes, les mégots, les déjections canines, les emballages ou encore les masques qui ont fait leur apparition en 2020.

L'affaire de tous

"Notre principal problème à Fontaine, ce sont les encombrants. Chaque semaine, les agents ramassent en moyenne 5 tonnes sur la voie publique, explique Flavien Blanc (conseiller délégué à la lutte contre les pollutions). Cela représente beaucoup de manipulations qui ont une incidence sur leur santé. Il est inconcevable

de poursuivre cette course perdue d'avance qui consiste à collecter les dépôts au rythme auquel ils s'accroissent."

Il est important de souligner que la Ville n'a pas pour mission de proposer un service de collecte des encombrants. Le ramassage effectué est seulement là pour pallier au non-respect de la loi dont se rendent coupables les auteurs. Pour faire face à ces dégradations et incivilités, la Ville agit sur plusieurs plans. Tout d'abord, une campagne d'information sera mise en place pour sensibiliser les habitants, les écoliers ou encore les bailleurs sociaux. Ensuite, la Ville va s'appuyer sur une délibération adoptée le 25 janvier 2021 ayant pour but de lutter contre les pollutions et de sanctionner la personne effectuant des dépôts sauvages illégaux.

Le pollueur/payeur

"Avec le principe de pollueur/payeur, nous ferons payer le coût de l'enlèvement des encombrants aux auteurs des incivilités, explique Flavien Blanc.

Grâce à divers moyens dont la vidéoprotection, nous pouvons identifier les auteurs des faits qui sont aussi bien des professionnels, comme des particuliers de tous âges et de tous milieux sociaux sans distinction de genre. Nous réfléchissons aussi à mener des actions comme le retour à l'expéditeur. Certains maires l'ont utilisé avec des résultats positifs et à moindre coût pour la collectivité."

En lien avec la police municipale (sur le volet pénal), et avec une volonté forte d'agir efficacement contre les incivilités, la Ville a décidé de mettre en place une tarification des prestations effectuées pour l'enlèvement des déchets abandonnés sur la voie publique. Ces frais couvrent les coûts humains et matériels pour le déplacement, l'enlèvement, le transport et l'évacuation des déchets.

Tarification du coût d'enlèvement des encombrants

La tarification mise en place est la suivante : 150 € par m³ pour les déchets et encombrants transportables par un agent seul avec un véhicule classique, 200 € pour le déplacement de la balayeuse, 300 € pour le déplacement d'un tractopelle. Et pour les déchets particulièrement conséquents ne pouvant être enlevés par les moyens courants de la Ville, le montant sera calculé en coût réel (moyens humains et matériels mobilisés).



Parole d'élu

"Le conseil municipal a choisi d'adhérer à l'association des villes pour la propreté urbaine. Fontaine pourra effectuer un diagnostic sur la base d'une méthodologie éprouvée et pourra se donner des objectifs concrets de progression. Ensemble, améliorons notre cadre de vie. Nous amorçons une spirale vertueuse pour décrocher les étoiles du label « ville éco-propre »."

Flavien Blanc, conseiller délégué à la lutte contre les pollutions



Le dossier

Donner la parole aux habitants

La participation des habitants est le fil conducteur de l'action municipale. Depuis juillet 2020, la démocratie participative a été redynamisée avec la volonté de renouveler le dialogue avec les Fontainoises et les Fontainois et de favoriser leur implication dans la vie de la commune.

Dossier réalisé par VT



Concertation avec les élus autour des travaux de la rue Saint-Nizier et Maréchal Joffre

La nouvelle Municipalité souhaite donner la parole aux Fontainoises et aux Fontainois, les associer aux décisions, améliorer le service rendu aux habitants en faisant appel à leur expertise d'usage et leur garantir une plus grande réactivité dans les réponses apportées. La nouvelle feuille de route de la démocratie participative a été détaillée lors du conseil municipal du 25 janvier.

3 nouveaux outils



La 1/2 heure fontainoise

"Nous n'avons pas attendu la feuille de route pour mettre en place de nouvelles actions comme un Facebook live dès le premier conseil municipal", relève Isabelle Ribeiro (adjointe à la culture et à la vie démocratique). En effet, depuis juillet dernier, la Ville de Fontaine retransmet en direct sur Facebook les séances du conseil municipal et en rediffusion pour permettre aux Fontainois de suivre l'intégralité des débats. Chaque vidéo est regardée par de nombreuses personnes (entre 2 000 et 10 000 vues), preuve que ce nouveau dispositif est très apprécié.

Participez à la 1/2 heure fontainoise

La 1/2 heure fontainoise débutera lors du conseil municipal du 22 mars. Vous pouvez soumettre dès aujourd'hui vos questions sur des sujets ou des thèmes de proximité ou d'intérêt général. Elles seront posées en direct à 20h. Envoyez vos questions à : democratie.participative@ville-fontaine.fr

Suivez en direct le conseil municipal du 22 mars à partir de 19h sur le Facebook live de la Ville. Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet : www.ville-fontaine.fr

Dès le conseil municipal du 22 mars un nouveau dispositif va voir le jour : la 1/2 heure fontainoise. En amont du conseil municipal, les Fontainois pourront poser leurs questions sur des sujets de proximité et d'intérêt général et 3 d'entre elles seront retenues pour la séance. Une boîte mail (democratie.participative@ville-fontaine.fr) et des formulaires seront à disposition à l'Hôtel de ville. La séance du conseil municipal sera suspendue à 20h afin de répondre aux questions retenues qui seront diffusées sur le Facebook live et reprises sur le site internet de la Ville et le magazine municipal *Fontaine rive gauche*. Les personnes - dont les questions auront été choisies - seront invitées à les poser en direct lors du conseil municipal. Les réponses devront permettre aux habitants d'obtenir une information satisfaisante et pourront, si cela le nécessite, faire l'objet d'une concertation plus large.

Des consultations innovantes

Des enquêtes auprès des habitants

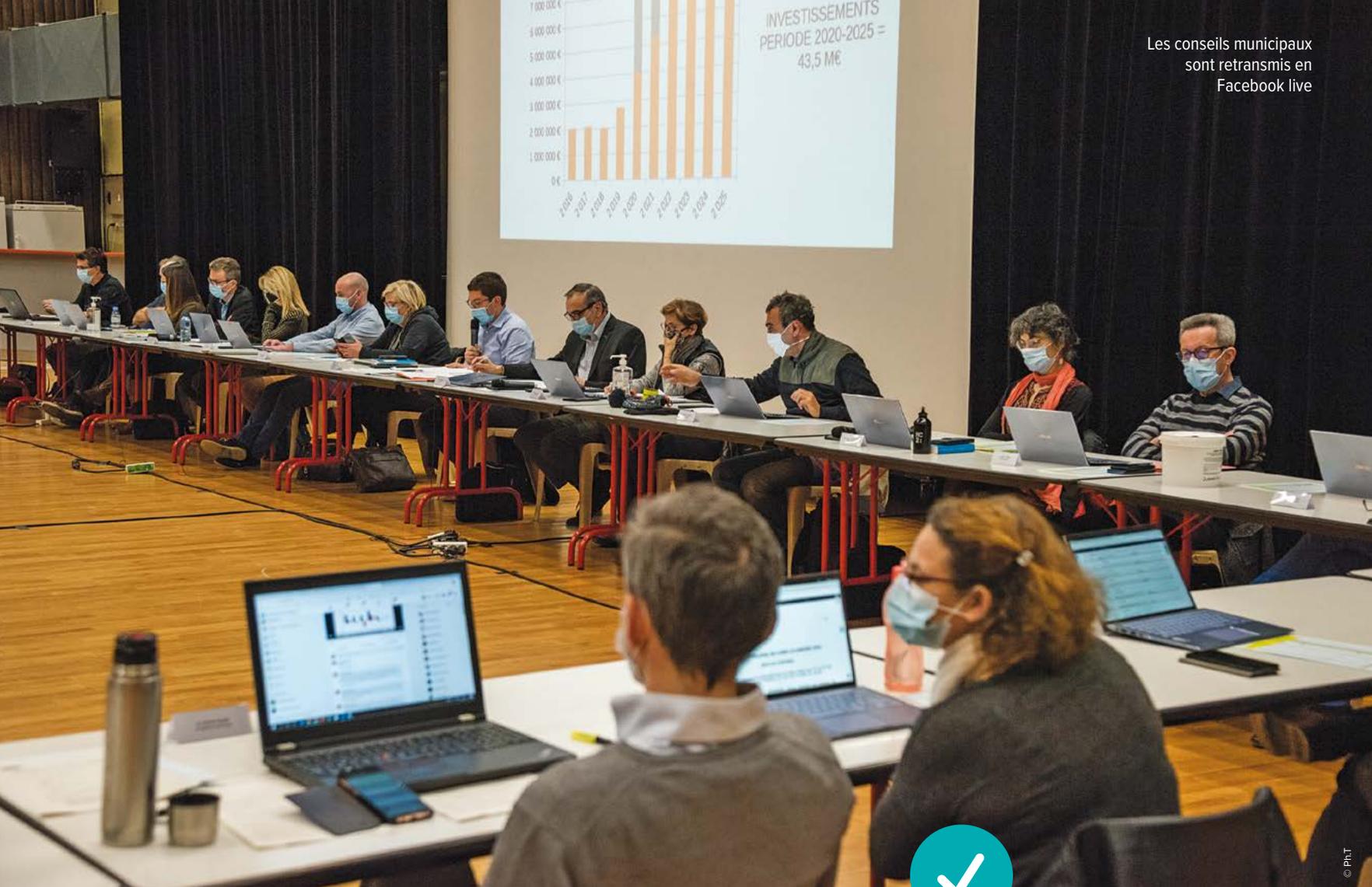
Afin d'associer les habitants aux réflexions des élus municipaux, des enquêtes sont proposées grâce aux différents supports de communication de la Ville (*Fontaine rive gauche*, site internet...). Les premières consultations ont débuté en octobre. 552 Fontainoises et Fontainois ont voté pour choisir le nouveau nom du square situé à l'arrière de la place Louis Maisonnat qui porte le nom de Gisèle Halimi. Près de 260 usagers

du marché ont aussi été consultés pour donner un nom à la nouvelle halle du marché Marcel Cachin. À une large majorité, ils ont choisi La halle de la fontaine. En octobre, la Ville a également interrogé les habitants sur leurs habitudes de déplacements et notamment sur l'utilisation du vélo et de la TempoVélo. Suite à cette enquête - qui a recueilli 630 réponses - une rencontre avec les habitants sous la forme d'un Facebook live s'est déroulée le 18 novembre. 1 700 personnes ont vu la vidéo, générant plus de 230 commentaires. La Ville s'adapte ainsi à la crise sanitaire en maintenant la concertation avec les habitants grâce aux outils numériques.

En novembre, plus de 100 Fontainois se sont également exprimés sur la nouvelle formule du magazine municipal *Fontaine rive gauche*. En février, les habitants ont aussi donné leurs idées sur la nature en ville et les espaces à végétaliser en priorité.

Des réunions thématiques

Des réunions autour des aménagements de la rue de Saint-Nizier et du boulevard Maréchal Joffre, de la rue Pégoud (problèmes de voirie, de circulation...), mais aussi avec les médecins, les professions paramédicales, les acteurs de la communauté éducative ou les acteurs économiques ont également eu lieu.



4 ateliers participatifs

Les politiques publiques doivent pouvoir s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants. Elles nécessitent leur implication à toutes les étapes de la mise en œuvre des projets de la Ville. Afin de permettre ces échanges, des ateliers thématiques permanents seront mis en place. Le maire pourra les saisir sur des thématiques structurantes. Ces ateliers seront composés des élus référents, d'un représentant de chaque groupe politique, du et/ou des services en charge des projets et des habitants volontaires.

4 thématiques :

- 1 - Solidarités, santé, logement, politique de la ville, tranquillité publique/prévention, commémorations/citoyenneté
- 2 - Éducation, enfance/petite enfance, jeunesse, culture, sport/vie associative, animations, jumelages
- 3 - Urbanisme, travaux, environnement, développement durable, mobilités, commerce, vie économique
- 4 - Finances, services publics locaux, intercommunalité, modernisation des services publics

Le premier atelier participatif (urbanisme, travaux, développement durable, mobilités, commerce, vie économique) s'est déroulé le 2 février. 131 personnes s'étaient inscrites, près de 70 personnes ont pu se connecter et échanger en direct avec les élus et techniciens. "De grands



Le premier atelier participatif s'est déroulé le 2 février

dossiers comme le PPRI (Plan de prévention des risques inondation), le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et les aménagements cycles ont été présentés. Des échanges ont ensuite eu lieu avec les participants qui ont fait part des prochains sujets qu'ils souhaitent aborder : végétalisation, redynamisation du commerce ou nouveaux projets (Strazzeri, Liberté, La Cloche...)", détaille Marine Collet, chargée de mission démocratie participative et politique de la ville.

Participez aux ateliers

Vous pouvez contacter le service démocratie participative si vous souhaitez vous investir dans ces ateliers. **Contact : 04 76 28 76 37 ou democratie-participative@ville-fontaine.fr**

Des dispositifs de proximité

Maintenir le lien avec les habitants

Certains dispositifs de démocratie participative sont maintenus.

Les comités d'usagers

Ce sont des instances de participation à la vie et aux projets des structures communales (médiathèque, La Source, conservatoire de musique, le VOG, les centres sociaux, l'espace 3 POM...). La création d'un comité d'usagers supplémentaire portant sur les équipements sportifs et le centre nautique est à l'étude. Un retour annuel sera fait en conseil municipal sur les travaux menés au sein des comités d'usagers.

Les visites de quartier

Les élus viennent à la rencontre des habitants dans les différents quartiers de la ville pour écouter leurs préoccupations et expliquer les projets en cours. Moments privilégiés de dialogue et de proximité, ces rencontres prennent la forme de déambulations à pied dans les différents secteurs de la ville. Ces visites se dérouleront les samedis matin du printemps à l'automne.

Des réunions publiques thématiques

Des réunions ponctuelles pour expliquer le budget municipal, les projets métropolitains ou de la commune seront également organisées en fonction de l'actualité.



Concertation rue Pégoud avec Gérard Tardy (adjoint à la sécurité et tranquillité publique), Frédéric Quantin (conseiller délégué à la propreté urbaine, espaces verts et éclairage) et Laurent Ferrante (conseiller délégué à la voirie, travaux, bâtiments, réseaux)

Des projets et de nouveaux espaces de dialogue

Engager le dialogue avec la jeunesse

La nouvelle Municipalité souhaite mettre en place de nouvelles actions en direction de la jeunesse fontainoise. Plusieurs outils, tels qu'un conseil municipal jeunes (CMJ) renouvelé ainsi que des temps d'échanges réguliers avec le maire, seront déployés. Le CMJ pourrait être associé pour co-construire certains temps forts de la commune. L'idée est d'aller à la rencontre des jeunes, de mettre en lumière leurs aspirations, leurs envies et leurs projets et de les accompagner dans leur réalisation.

Rapprocher les habitants de la Métropole

Fontaine doit prendre toute sa place dans la poursuite d'une dynamique métropolitaine de l'action publique. Il est essentiel d'expliquer les différentes compétences et rapprocher les citoyens d'une Métropole qu'ils perçoivent encore comme trop éloignée de leurs préoccupations. Des temps de rencontres sur les projets menés en partenariat avec la Métropole seront régulièrement proposés. Cela a été le cas avec l'intervention de Sylvain Laval (vice-président de la Métropole chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces) et président du Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire

grenobloise) lors de la réunion sur le vélo et la TempoVélo. La nouvelle Municipalité souhaite aussi faire connaître davantage les instances de démocratie participative de la Métropole : convention métropolitaine pour le climat, conseil de développement, commission consultative des services publics locaux, comité d'usagers, interpellation citoyenne...

Un site pour participer aux instances de la Métropole : participation.lametro.fr



Comité consultatif des services publics locaux (CCSPL)

Il sera proposé de donner une orientation métropolitaine aux CCSPL ainsi que d'associer systématiquement les services de la Métropole

aux ateliers participatifs et réunions publiques menés sur la commune.

Atelier quartier prioritaire

C'est la loi du 21 février 2014 qui a rebattu les cartes de la politique de la ville. Ce renouvellement de géographie prioritaire a désigné dans la métropole grenobloise 10 quartiers prioritaires dont un à Fontaine : Alpes-Mail Marcel Cachin. Ces territoires peuvent percevoir des crédits pour soutenir des projets en matière de cohésion sociale, de cadre de vie, de renouvellement urbain, d'égalité, de citoyenneté, de développement économique et d'emploi. C'est dans ce cadre qu'un atelier de concertation a été mis en place qui va être réactivé prochainement.

Participez à l'atelier quartier prioritaire

Vous pouvez contacter le service démocratie participative si vous souhaitez vous investir dans cette instance en tant qu'habitants ou acteurs du quartier. **Contact : 04 76 28 76 37 ou democratie-participative@ville-fontaine.fr**



VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE !

5 consultations ont été lancées depuis juillet 2020

- **Square Gisèle Halimi.** 552 personnes ont participé au sondage du 30 septembre au 16 octobre et ont choisi à 52 % de donner le nom de Gisèle Halimi au square à l'arrière de la place Louis Maisonnat.
- **La halle de la fontaine.** 259 personnes ont participé au sondage qui s'est déroulé du 13 au 18 octobre et ont choisi à 45 % de donner le nom de La halle de la fontaine à la nouvelle halle du marché Marcel Cachin.
- **Enquête sur les déplacements et la TempoVélo du 1^{er} au 30 octobre.** 630 personnes ont répondu à la consultation. La majorité des personnes se disent favorables au maintien de la TempoVélo.
- **Enquête sur la refonte de la maquette du Fontaine rive gauche du 1^{er} au 30 novembre.** Plus de 100 personnes ont répondu en formulant des propositions qui serviront de base à la nouvelle maquette du journal.
- **Enquête sur la végétalisation.** Du 1^{er} au 26 février. Les résultats sont en cours de traitement.

Les permanences du maire

Franck Longo reçoit sur rendez-vous tous les jeudis de 9h à 11h30. Il a reçu plus de 120 personnes depuis le début de son mandat.
Contact : 04 76 28 75 50

Plus d'infos

Service démocratie participative
Hôtel de ville
04 76 28 76 37
democratie-participative@ville-fontaine.fr

Questions à

Isabelle Ribeiro, adjointe à la culture et à la vie démocratique



Pouvez-vous tracer les grandes lignes de la feuille de route de la démocratie participative ?

Le débat citoyen et la participation des habitants sont des engagements politiques forts de notre équipe municipale. Nous voulons véritablement redonner la parole aux habitants, associer plus et mieux les Fontainois sur les projets. Notre nouvelle feuille de route se déploie autour de 3 nouveaux outils : la 1/2 heure fontainoise, des consultations innovantes et des ateliers participatifs. Avec la 1/2 heure fontainoise, nous voulons que les habitants puissent dialoguer avec leurs élus en leur posant directement des questions sur des sujets de proximité et d'intérêt général. La crise sanitaire n'a pas entamé notre volonté de consulter les Fontainois. Nous nous sommes adaptés en organisant des réunions en visioconférence. Nous espérons prochainement pouvoir de nouveau interagir, sans écran, avec les Fontainois, car nous avons bien conscience que les outils numériques peuvent être un frein pour certains habitants. Nous avons aussi à cœur de proposer à la fois des consultations élargies comme celle que nous avons menées avec les déplacements et la TempoVélo ou plus localisées à l'échelon d'un quartier comme

pour l'aménagement des rues Saint-Nizier et Maréchal Joffre. Nous souhaitons que les instances de démocratie participative soient souples et réactives. Nous en ferons le bilan chaque année.

Quels sont vos projets ?

Nous avons la volonté de rajeunir les instances de démocratie participative en continuant à donner toute leur place aux habitants qui s'investissent avec force pour leur territoire. Nous allons mettre en place des budgets participatifs en direction des jeunes et nous voulons soutenir les initiatives des habitants ou les projets de solidarité. Nous envisageons également de faire participer de nouveaux Fontainois aux instances de démocratie participative en procédant à un tirage au sort. Nous souhaitons aussi rapprocher les habitants de la Métropole, car les compétences de cette collectivité sont encore trop mal connues des Fontainois. En résumé, nous voulons redonner la parole aux Fontainois pour qu'ils se sentent concernés par la vie de leur commune. Car, c'est tous ensemble que l'on arrivera à changer l'image de Fontaine.

ÉCONOMIE

Redynamiser les pôles commerciaux de proximité

La Métropole a créé une foncière commerciale dont l'objectif est l'acquisition, la remise en état et la commercialisation de locaux sur son territoire. Elle cible 12 sites prioritaires dont la place Louis Maisonnat. Explications.

Cette foncière réunit 3 acteurs : la Métropole, la SPL (Société publique locale) Inovation et l'EPFL (Établissement public foncier local) du Dauphiné. Les études réalisées ont mis en évidence la nécessité pour la Métropole d'intervenir sur certains secteurs commerciaux à redynamiser (vacance importante de locaux, manque de diversité ou disparition des commerces en centre-bourg). 12 sites prioritaires ont été identifiés dans la métropole. 4 sites seront commercialisés en priorité : la place Louis Maisonnat, La petite Tronche, le centre-ville de Vizille et le cours Berriat à Grenoble. Le pôle Vercors/Saveuil de Fontaine fera l'objet d'une attention particulière.

Renforcer l'attractivité de la place Louis Maisonnat

La Ville de Fontaine possède déjà 3 locaux commerciaux place Louis Maisonnat. La Métropole a fait l'acquisition, 2 place Maisonnat, d'un local de 57 m² pour 90 000 €. Des travaux de rénovation-sécurisation ont été réalisés pour 41 000 €.

Aujourd'hui, la SPL Inovation recherche pour ce local une activité qui renforcera le commerce de proximité, diversifiera l'offre existante et participera à l'animation du quartier. Tous types de commerces (sauf la restauration) sont souhaités : épicerie spécialisée, fromager, caviste, boucher, fleuriste, décoration, mercerie... Une initiative pour renforcer l'attractivité commerciale de la place Louis Maisonnat. **VT**



Parole d'élue

“La Métropole a investi et rénové un local place Louis Maisonnat (ex AXA assurances) pour renforcer la dynamisation du commerce de proximité déjà implanté. Si vous avez envie de créer un commerce dans ce secteur, mettre au service des Fontainoises et Fontainoises votre talent d'artisan et de commerçant, n'hésitez pas à nous transmettre votre dossier de candidature.”

Evelyne De Caro, adjointe à l'économie, commerce et attractivité

INNOVATION

Laser Rhône-Alpes

Créée en 1987 et basée à Fontaine depuis quelques années, l'entreprise Laser Rhône-Alpes poursuit son développement dans les services industriels de haute précision.

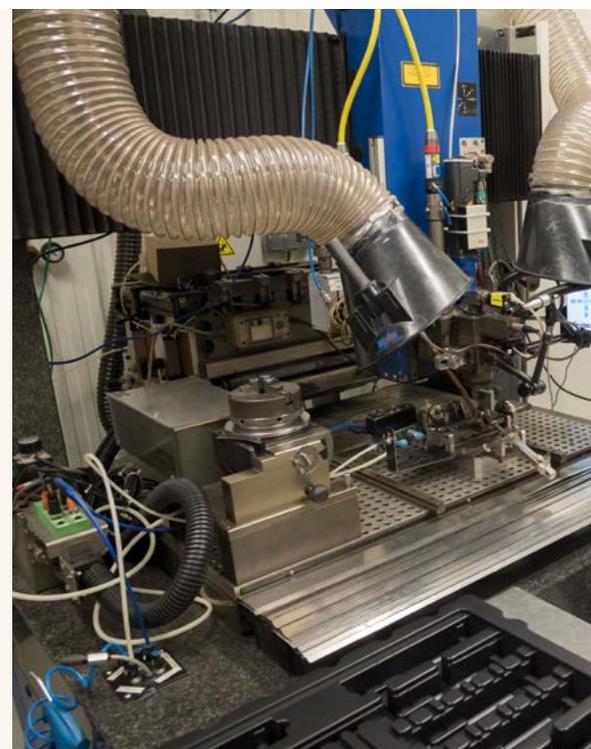
Le savoir-faire de l'entreprise est centré sur l'expertise laser à travers plusieurs métiers. *“Nos activités se concentrent autour de la soudure laser, la micro-découpe haute précision et le marquage laser, précise Sébastien Lafaye, directeur de l'usine. Nous sommes capables de souder de nombreux matériaux comme le titane, l'inox, l'aluminium ainsi que des métaux nobles comme le kovar, le tantale ou le tungstène.”* Laser Rhône-Alpes collabore avec de grandes entreprises dans des secteurs de pointe (industrie, médical, aérospatial, aéronautique) et fait partie du groupe MicroPartner, aux côtés des sociétés MicroTechnic et SFMM.

Sous-traitance spécialisée

Laser Rhône-Alpes s'est installée en 2017 à Fontaine (boulevard Paul Langevin) sur un site

regroupant ses activités et une partie de celles de MicroTechnic, permettant une prestation complète d'usinage et de soudure haute précision. Les locaux de Fontaine disposent en effet d'une salle blanche ISO 7 de 160 m² dans laquelle a été mis en place depuis peu un laser de soudage rendant possible les prestations en atmosphère contrôlée. *“Nous développons désormais de nouveaux projets techniques d'automatisation haute qualité pour nos clients, souligne le directeur. Aussi, nous avons renforcé notre communication digitale avec notamment la création d'un blog, Laser magazine, dédié aux informations techniques sur la technologie laser, ses possibilités et ses domaines d'application.”* **NB**

Plus d'infos : www.laser-rhone-alpes.com





© Le Dauphiné libéré

ÉCHOS de la Métropole

Conseil métropolitain du 29 janvier

Fontaine rive gauche a choisi d'apporter un éclairage sur les décisions prises par Grenoble-Alpes Métropole qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et des Fontainois. Zoom sur le conseil métropolitain du 29 janvier.

Location du local 2 place Louis Maisonnat

Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le 4 avril 2021. Des visites seront organisées entre le 8 et le 19 mars et effectuées sur rendez-vous auprès de la SPL Inovaction : maud.gaydevernon@inovaction.org

Tranquillité résidentielle

Des actions de médiation, notamment de nuit, sont mises en œuvre depuis de nombreuses années sur le territoire. La Métropole et les communes de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Fontaine, Le-Pont-de-Claix, Eybens, Domène et Saint-Martin-le-Vinoux ont décidé de rallier un nouveau dispositif de tranquillité résidentielle porté par le bailleur social Actis. Ce dispositif consiste en la mise en place d'une équipe mobile d'intervention en concertation avec les communes concernées et les forces de l'ordre afin de recouvrer, sur ces espaces, une amélioration sensible du cadre de vie des habitants. L'objectif des interventions est de limiter les rassemblements abusifs en s'appuyant sur des rappels aux règlements intérieurs et, le cas échéant, sur les forces de l'ordre dans le cadre prévu par la loi. Ces interventions se dérouleront les jours ouvrables du lundi au samedi de 17h à 23h. La Métropole soutient ce nouveau dispositif pour un montant de 50 000 € pour la première année. La participation de Fontaine sera de 12 000 €.

Mur/Mur pour les maisons individuelles

La Métropole a choisi d'amplifier le dispositif Mur/Mur, à la fois pour atténuer les impacts de la crise sanitaire actuelle et pour générer, à plus long terme, une dynamique de rénovation. Il y aura un accompagnement gratuit des propriétaires, mis en œuvre par la SPL (Société publique locale) Alec. Ce service permettra aux ménages d'obtenir des informations neutres et objectives ainsi qu'un

conseil personnalisé tout au long du processus de rénovation sur les aspects techniques, financiers et juridiques. Les aides, sous conditions de ressources, peuvent aller de 1 000 à 9 000 €. Tél. : 04 76 00 19 09

Soutien à l'agriculture et à la création de jardins et ruchers partagés

Une aide à l'installation est proposée à tout agriculteur installé depuis moins de trois ans sur le territoire de la Métropole sous réserve de certains critères. Cette aide varie de 2 000 à 5 000 €. Il y a également une aide au développement des circuits-courts permettant d'accompagner les exploitations portant des projets de diversification en transformation et/ou commercialisation en vente directe, voire des projets d'agritourisme. Au taux de 40 % des dépenses, cette aide est variable et plafonnée (maximum 10 000 €). En 2016, elle a été élargie aux projets collectifs (avec un plafond de 40 000 €). La Métropole propose également une aide à la prise en compte de pratiques respectueuses de l'environnement et à l'entretien de coteaux difficilement mécanisables de 40 % plafonnée à 10 000 €. La Métropole soutient aussi les initiatives de création et d'animation de jardins ou ruchers collectifs (jardins partagés, jardins éducatifs, ruchers associatifs...). Une dizaine de projets par an ont été accompagnés par la Métropole pour un montant global moyen de subvention de 20 000 euros/an. Ces aides sont reconduites.

Un seul site pour les marchés publics

Grenoble Alpes-Métropole, le Département de l'Isère et la Ville de Grenoble ont lancé le portail marchespublics-grenoblealpesisere.fr qui rassemble la totalité des avis de marchés publics lancés en Isère, mais aussi tous les appels d'offres publics proposés en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans le département des Hautes-Alpes, soit 13 départements au total.

Plus d'infos : www.grenoblealpesmetropole.fr



© Ph.T

FORUM CHERCHE ET TROUVE

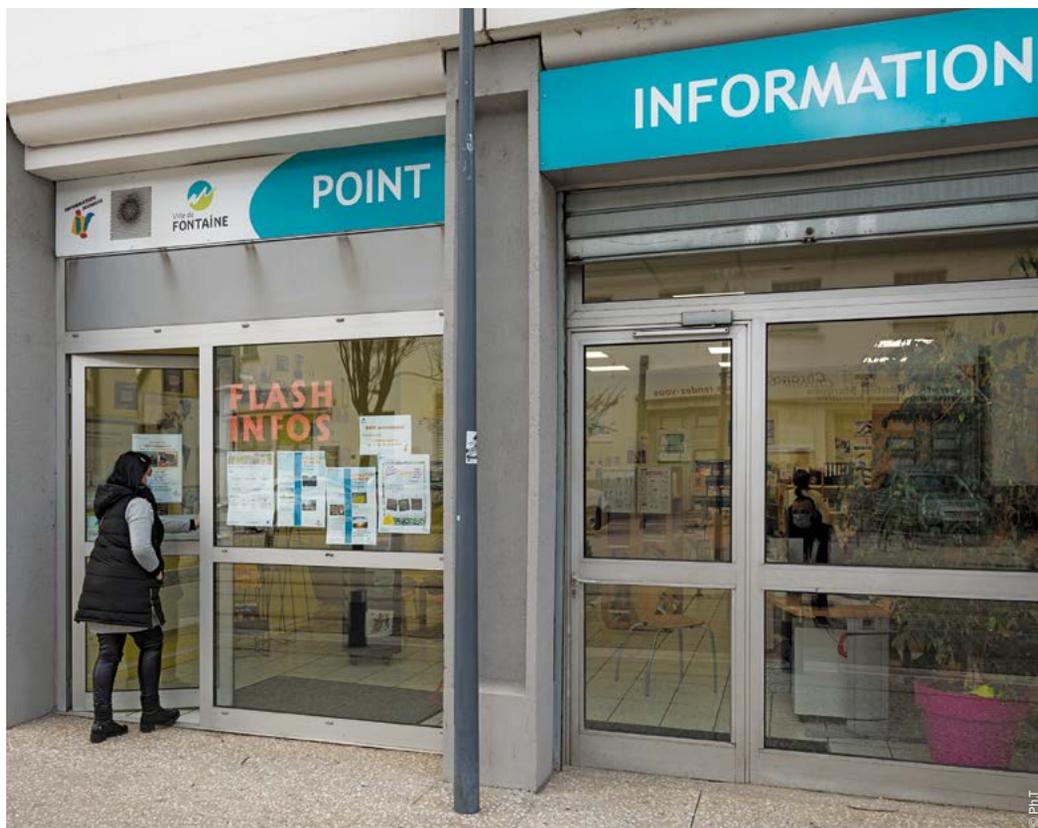
Accompagner les jeunes dans leurs projets

Faciliter l'accès des jeunes à l'information, les aider à trouver un job d'été ou à préparer leurs vacances, le service jeunesse et le Point information jeunesse (Pij) les accompagnent toute l'année dans leurs projets avec en point d'orgue le forum Jobs d'été « Recherche et trouve ».

Proposé par la Ville, le forum jobs d'été « Recherche et trouve », destiné aux jeunes de 14 à 25 ans, se déroulera le samedi 27 mars à La Source et au square Schmalkalden si la situation sanitaire le permet. Il sera structuré autour de 4 pôles : « Accueil et information », « Espace jobs » (offres dans tous les secteurs, pré-recrutement avec des entreprises locales, exposition et jeux...), « Conseils personnalisés » (ateliers CV, lettre de motivation, entretien de préparation à l'embauche...) et « Prépare ton été ! » (aides aux séjours, bourses aux départs, bons plans, bénévolat, voyages en Europe, tour du monde, Bafa...). Une pochette « Jobs d'été » sera remise à chaque jeune contenant des modèles de CV, de lettres de motivation et des plaquettes d'information. Il se déroulera « en présentiel » si la situation sanitaire le permet.

Le Pij : un lieu ressource incontournable

Le Pij, un des pôles du service jeunesse, est un lieu d'écoute, d'informations (scolarité, formations, métiers, emplois...) de ressources, d'accompagnement aux projets et de soutien aux initiatives. *"Après le forum Recherche et trouve, l'accompagnement des jeunes dans leur*



recherche d'un job d'été se poursuivra grâce au Pij", explique Jennifer Arabadjian-Steffen, responsable du service jeunesse. Les jeunes pourront, en effet, avoir accès à des ressources en ligne sur les réseaux sociaux et participer à des ateliers pratiques. 6 ateliers se tiendront en groupe restreint (6 personnes maximum) : « Jobs d'été pour les mineurs (14-17 ans) », « Techniques de recherche d'emploi », « Préparer son entretien », « Travailler dans l'animation », « Partir en vacances », « Informations sur les aides (permis B, Bafa...) ». Le plein de bonnes idées pour préparer l'été. **VT**

Point information jeunesse

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le lundi matin)

Vacances scolaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

48 avenue Aristide Briand

04 76 56 21 91 ou pij@ville-fontaine.fr

Forum Jobs d'été Recherche et trouve

Samedi 27 mars de 11h à 17h

La Source et square Schmalkalden
si la situation sanitaire le permet.

Candidatures Jobs d'été de la Ville

Le dispositif Jobs d'été, piloté par le Pij, permet à des jeunes de 16-18 ans d'avoir une première expérience professionnelle et de découvrir les missions de la collectivité. Pour la saison 2021 (50 places), les candidatures sont à déposer au Pij, sous la forme d'une lettre de motivation **jusqu'au 30 mars**. Pour les jeunes qui le souhaitent, le Pij propose un accompagnement pour effectuer cette candidature.



Parole d'élue

"Nous voulons contribuer à permettre aux jeunes d'être pleinement actrices et acteurs de leurs projets que ce soit en matière de loisirs ou de travail. Il est essentiel d'être à leurs côtés dans l'élaboration et la concrétisation de leurs envies. Cette volonté se poursuivra au-delà du forum par des actions, au Pij et sur les réseaux sociaux, portées par le service jeunesse. Ce dernier reste l'acteur central de l'accompagnement des jeunes Fontainoises et Fontainois."

Marie-Ange Saoletti, conseillère déléguée à la jeunesse

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la séance du 25 janvier

VOTÉ! Rapport égalité femmes-hommes

Depuis 2003, la Ville s'engage dans une démarche d'égalité femmes-hommes et depuis 2015, elle présente un rapport annuel qui concerne le fonctionnement de la collectivité, les politiques menées sur le territoire et les programmes de nature à améliorer la situation. Le rapport dresse un bilan et propose un plan d'actions pour l'année 2021 décliné autour des thématiques suivantes :

- L'importance des partenariats locaux en faveur de l'égalité
- L'accompagnement vers l'insertion professionnelle comme facteur d'égalité femmes-hommes
- La culture et l'art au service de la promotion de l'égalité
- La pratique du sport comme vecteur d'émancipation
- La santé pour promouvoir l'égalité

Le conseil municipal a pris acte.

VOTÉ! Dispositif Bafa/BAFD

La Ville propose des aides financières aux jeunes Fontainois(e)s âgé(e)s de 17 à 25 ans, pour se former comme animateur(trice)/directeur(trice) volontaire dans le champ de l'éducation populaire. Ce dispositif est mis en œuvre en partenariat avec l'association les Cemea (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Les dossiers présentés doivent répondre aux critères suivants : être Fontainois-e, avoir entre 17 et 25 ans, renseigner un dossier motivé et le présenter devant la commission d'attribution des bourses. La Ville octroie des bourses de 200 € à chaque Fontainois qui en fait la demande pour sa formation générale (Bafa ou BAFD) et 150 € pour la formation d'approfondissement. Il est prévu au budget pour l'année 2021 la somme de 3 000 € pour financer ce dispositif, ce qui correspond au financement de 15 bourses.

Adoption à l'unanimité : 35 voix pour.

VOTÉ! Permanences de justice de proximité

Dans l'objectif de mettre en place un dispositif de proximité destiné à rapprocher la justice des justiciables auteurs, mais surtout victimes des infractions pénales faisant l'objet d'alternatives aux poursuites décidées par le Parquet, celui-ci en partenariat avec la Ville de Fontaine, a proposé la mise en place de permanences de justice de proximité à partir de janvier 2021 à l'Hôtel de ville de Fontaine.

Adoption à la majorité : 29 voix pour ; 3 voix contre : Sophie Romera, Jérôme Dutroncy, Camille Montmasson ; 3 abstentions : Jean-Paul Trovero, Amélie Amore, Raymond Souillet.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet : www.ville-fontaine.fr



Suivez en direct le conseil municipal du 22 mars à 19h sur le Facebook live de la Ville.



LE PORTRAIT

Édith Clavel L'énergie communicative

Édith Clavel est enseignante-chercheuse. Elle alterne entre les cours à l'IUT1 de l'université Grenoble-Alpes et ses travaux de recherche au laboratoire G2Elab. Une vie bien remplie autour d'une spécialité : le génie électrique.

Installée dans le secteur du centre social George Sand depuis 2013, Édith Clavel se déplace uniquement à vélo, y compris pour ses trajets jusqu'au campus. "Je suis, en effet, très sensible aux questions environnementales, explique-t-elle. Je crois que chacun d'entre nous peut participer à ces enjeux actuels, avec des gestes simples du quotidien. Pour ma part, j'ai choisi un mode doux de déplacement et j'ai d'ailleurs un avis positif sur la mise en place de la TempoVélo à Fontaine et dans l'agglomération."

Parcours scientifique

Arrivée à Grenoble pour intégrer une grande école d'ingénieur, elle obtient au début des années 1990 son diplôme d'ingénieur électricien. Elle poursuit alors avec un doctorat en génie électrique et devient par la suite maître de conférences de l'enseignement supérieur. "J'ai été recrutée pour donner des cours à l'IUT1 de l'université Grenoble-Alpes, mentionne-t-elle. J'enseigne dans la spécialité génie électrique et informatique industrielle, c'est-à-dire tout ce qui concerne la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique ainsi que la conception et gestion de systèmes autonomes."

Et l'autre moitié du temps, elle se consacre à des travaux de recherche au sein du laboratoire G2Elab du polygone scientifique, un établissement de renommée nationale et internationale. "Je fais partie de l'équipe électronique de puissance et ma thématique de recherche concerne la comptabilité électromagnétique, indique-t-elle. Pour résumer, je dois faire en sorte que les équipements électriques soient en mesure de fonctionner en cas de problème, dans

le cadre par exemple du foudroiement d'un avion. Mais je peux aussi être amenée à mener des travaux pour le ferroviaire ou d'autres transports comme le tramway."

Accompagner

Également directrice adjointe de l'IUT1 depuis 2016, Édith Clavel côtoie au plus près les étudiants post-bac. "Concrètement, je donne des cours de mathématiques, d'énergie, de systèmes électriques et je dirige des travaux pratiques, fait-elle remarquer. Ce qui me plaît, c'est de transmettre des connaissances à des jeunes étudiants français et étrangers et les accompagner dans la construction de leur projet professionnel, à un moment décisif de leur carrière." Et compte tenu de la crise sanitaire actuelle, elle ne cache pas ses inquiétudes. "La période est extrêmement

"Ce qui me plaît, c'est de transmettre des connaissances à des jeunes étudiants et les accompagner dans la construction de leur projet professionnel."

difficile pour eux, avec la prédominance d'un système de cours en distanciel. Les jeunes ont du mal à se projeter en ce moment. Le monde universitaire doit donc redoubler de vigilance et avoir une attention particulière au quotidien. Je dirais même que la crise suppose une véritable bienveillance à leur égard." NB

TRAVAUX

Un secteur apaisé et sécurisé

Les aménagements des rues de Saint-Nizier et Maréchal Joffre ont débuté fin janvier. Gros plan.

Le réaménagement des voiries (rues de Saint-Nizier et Maréchal Joffre), proposé par la Métropole, répond à plusieurs enjeux : apaiser la circulation dans le secteur, repenser le partage des espaces afin de sécuriser les cheminements piétons (avec mise en sens unique de la rue de Saint-Nizier) ou encore aménager les contours du nouveau square Gisèle Halimi. Une réunion de terrain et une visioconférence ont été organisées début janvier, en présence du maire Franck Longo et son équipe, dont Laurent Thoviste (adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville) et Laurent Ferrante (conseiller délégué à la voirie, travaux, bâtiments, réseaux) afin d'échanger avec les riverains et leur donner la parole sur les opérations.

Parole d' élu



“Ces travaux vont apaiser la circulation et sécuriser les cheminements piétons du secteur.”

Laurent Ferrante,
conseiller délégué à la voirie, travaux, bâtiments, réseaux



Plusieurs phases

Les travaux ont démarré dans la rue de Saint-Nizier (côté boulevard Joliot-Curie) et se poursuivront dans la rue Maréchal Joffre (côté avenue Aristide Briand). 4 mois environ seront nécessaires pour effectuer l'ensemble des interventions sur les voiries. À noter que pour la réalisation de ces aménagements, des fermetures en journée sont

prévues par tronçons jusqu'à l'intersection des 2 rues selon l'avancée des travaux. Les enrobés seront réalisés à la toute fin des aménagements et entraîneront une fermeture momentanée des voiries. Des documents seront distribués dans les boîtes aux lettres des riverains pour les tenir informés des différentes fermetures et de l'avancement du chantier. **NB**

Métrovélo

Tous les mardis (en semaine impaire) de 11h30 à 13h30, le service Métrovélo est présent sur le parking de l'Hôtel de ville à Fontaine. L'agence mobile est stationnée à côté de la consigne vélo. Le service propose des locations de vélos, de stationnement, des petites réparations ou un entretien...

www.metrovelo.fr





ENVIRONNEMENT

Valoriser les espaces agricoles et naturels

Le conseil municipal a validé le lancement d'une réflexion-étude pour protéger et mettre en valeur les espaces agricoles et naturels sur Fontaine. Explications.

Un plan de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) est à l'étude. Il a pour but de protéger durablement et de valoriser des espaces agricoles et forestiers soumis à forte pression foncière. Pour Fontaine, ils se concentrent sur les secteurs des Vouillands et de La Poya. Ce PAEN peut offrir un cadre réglementaire pour soutenir ou contribuer à la création d'activités agricoles dans un souci de rapprochement du producteur et du consommateur (circuit-courts) et répondre aux attentes du maintien de la nature en ville.

Liens villes/campagne

Sous la responsabilité d'Isabelle Jimenez, un travail va s'engager avec le Département de

l'Isère, la Métropole et la Chambre d'agriculture pour arrêter un périmètre de protection et élaborer un programme d'actions avec l'accord de l'ensemble des acteurs du territoire : agriculteurs, organismes professionnels agricoles, Office national des forêts (ONF).

L'ensemble sera ensuite soumis à enquête publique. Une fois validé, ce périmètre sera bloqué sans limite de durée. Ce projet se fait en lien avec toutes les communes de la rive gauche du Drac pour imaginer des réponses communes pour un plan d'action ambitieux.



Parole d'élue

“Le PAEN va permettre de conserver et développer des espaces agricoles et naturels en ville pour, notamment, le maintien de la vie agricole dans le cadre du développement de circuits courts d’approvisionnements et des projets d’alimentation durable.”

Isabelle Jimenez Debeze, adjointe à la transition écologique et l'environnement

BUS FRANCE SERVICES

Permanences le mardi matin

Un bus (bientôt labellisé France services) s'est installé le mardi matin sur le marché Marcel Cachin. Objectif : faciliter les démarches administratives des Fontainois dans un lieu unique.

Ce bus - piloté par le PIMMS de l'Isère - est équipé d'une connexion internet, de scanners et d'imprimantes. 3 médiateurs assurent des permanences polyvalentes, afin de permettre aux Fontainois de réaliser les principales démarches administratives : Caisse d'allocations familiales, Assurance maladie, Carsat, MSA (Mutuelle sociale agricole), La Poste, Pôle emploi, impôts, ministères de l'Intérieur et de la Justice. Ils

conseillent aussi les habitants pour le logement, l'énergie (factures, chèque énergie...) et les transports (Semitag, tarification solidaire...). Cette équipe de médiateurs sociaux sera présente pour accueillir, écouter, informer et orienter les Fontainois. **VT**

Permanences au marché Marcel Cachin :

les mardis 2, 9, 16, 23, 30 mars de 9h à 12h

Plus d'infos : www.ville-fontaine.fr





ÉDUCATION

Les classes de neige

Le centre de montagne de Saint-Nizier a été transformé durant l'été 2020 en base nature et d'animations en plein air. Il accueille des classes de neige durant la saison hivernale.

La Ville, malgré le contexte sanitaire, a souhaité maintenir les classes de neige cette année. Depuis janvier et jusqu'à avril, ce projet permet à des enfants de la commune d'avoir accès à un site en montagne pour découvrir la nature et profiter d'activités dans la neige.

Pour rappel, le centre de montagne, situé à Saint-Nizier-du-Moucherotte, appartient à la Ville et se compose d'un grand bâtiment, de dépendances et d'un vaste terrain de 5 000 m².

Activités hors les murs

Compte tenu de la période et de la mise en place d'un protocole sanitaire strict, le projet des classes de neige a été réadapté pour offrir aux élèves de nombreuses activités en plein air (sorties raquettes, luge, jeux de pistes, découverte de la faune et de la flore) mais aussi des animations thématiques enrichissantes et variées autour du climat, de la biodiversité, de l'Histoire ou encore de la géologie...
"Il est précieux de pouvoir prendre un bol d'air, tout

en poursuivant les apprentissages scolaires dans un si beau cadre, où l'enseignement scientifique et la découverte de la nature sont évidemment à l'honneur. Je remercie les enseignants et nos intervenants, qui ont su s'adapter avec rapidité et trouver des solutions.", explique Julien

Bouvier (adjoint à l'enseignement et à l'éducation populaire). Cette année, de nombreuses classes de CM1/CM2 (ainsi que des classes spécialisées Ulis), soit près de 500 élèves de la commune, vont profiter de ce centre de montagne jusqu'aux vacances d'avril. **NB**



Parole d' élu

"Sur fond de crise sanitaire, la Municipalité fait preuve de résilience, en trouvant des solutions pour que les enfants puissent tout de même profiter de la neige et de la montagne. Ces sorties sont l'occasion de changer de cadre et de se changer les idées, à 30 minutes de Grenoble. Dans les mois à venir, nous allons ensemble réfléchir à l'évolution des activités sur le site de Saint-Nizier : elles vont être enrichies de nouvelles propositions, qui seront aussi travaillées avec les parents volontaires."

Julien Bouvier, adjoint à l'enseignement et à l'éducation populaire

Préinscriptions pour la rentrée 2021

Votre enfant est né(e) en 2018 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2021 auprès de l'espace famille (7 place des Écrins) ou en ligne : espace-citoyens.net/fontaine.

Pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- numéro d'allocataire Caf
- si besoin, du jugement de divorce ou de garde des enfants

Pour les enfants nés entre janvier et juin 2019 : si vous souhaitez une rentrée en septembre 2021 la préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école.

Les inscriptions se feront jusqu'au 26 mars aux horaires d'ouverture de l'espace famille (tous les matins de 8h30 à 12h, lundi de 13h30 à 18h, mardi et jeudi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h).

Espace famille : 04 57 38 50 10





Source de bien-être

La médiathèque Paul Éluard et La Source continuent d'innover et de proposer des projets et rendez-vous culturels adaptés à la période.

En janvier et février, La Source a organisé plusieurs concerts sans public en livestream (diffusés gratuitement et en simultané sur les Facebook de La Source et de la Ville) : Violons Barbares (musique du monde), Alexis HK (chanson française) et le spectacle musical des P'tits Maux de Mômes à destination du jeune public. Ces rendez-vous à distance ont connu une vraie adhésion du public, regroupant en moyenne 800 vues en direct et environ 10 000 vues dès le lendemain en replay. En cette période, ce type d'initiatives permet de faire vivre l'équipement et de travailler en lien avec les intermittents du spectacle. "Nos équipes sont désormais rodées sur ces rencontres qui sont à la fois sonorisées, mises en lumières, filmées et mises en ligne pour un public de plus en plus nombreux", souligne la directrice de La Source Pascaline Thorel.

Le piano globe-trotter

Le conservatoire de musique et la MJC Nelson Mandela (en lien avec la compagnie du grain de riz) ont mis en place récemment un projet original, mêlant musique et contes. Initialement reportée compte tenu de la période, cette initiative a repris à la fin de l'année dernière et a donné lieu à un concert filmé (sans public) début février à La Source. Sur une idée d'Aurélié Sustersic, en lien avec Véronique Jossierand (toutes les deux professeurs



de piano), le projet s'appuie sur 10 courtes pièces pour piano à 4 mains, associées à des légendes issues de 10 pays différents. Mêlant des répétitions en présentiel et en distanciel, l'opération a créé de belles rencontres et regroupé plusieurs duos de pianistes en herbe et une conteuse. Au final, *Le piano globe-trotter* propose un vrai tour du monde en mots et en musique, à retrouver en 10 épisodes dès ce mois sur le Facebook et le site internet de La Source. La touche finale a été apportée par le plasticien Éric Margery qui a créé les images du générique de cette série musicale. **NB**

4 nouveaux concerts en livestream

En mars, La Source propose 4 nouveaux concerts sans public en livestream (diffusés gratuitement et en simultané sur les Facebook de La Source et de la Ville).

→ **Judi 4 mars à 19h**

Courir de Jean Echenoz par Thierry Romanens et Format A3
Théâtre musical/Jazz

→ **Vendredi 12 mars à 19h**

Daniel Gwizdek
Chansons/Folk

→ **Mardi 23 mars à 19h**

Mademoiselle K en duo
Rock

→ **Vendredi 2 avril à 19h**

Invitation à un voyage poétique
Musique classique

Lecture et multimédia

La médiathèque Paul Éluard est ouverte aux horaires habituels avec une fermeture à 18h au lieu de 19h. L'équipe s'est adaptée aux différentes mesures sanitaires en vigueur et propose des emprunts d'ouvrages, des conseils de lecture et un accès à l'espace multimédia sur rendez-vous (04 76 26 97 30). Les animations se poursuivent à distance, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur la page Facebook de l'équipement.



SPORTS

© P.H.T

Soutien aux associations sportives

La Ville soutient la pratique de toutes les disciplines sportives et le développement des clubs en mettant à leur disposition des équipements, en leur apportant des aides directes et en accompagnant les événements sportifs.

En 2020-2021, la Ville a fait le choix de soutenir les associations sportives et de leur allouer des subventions, sans tenir compte des périodes d'arrêt de l'activité associative provoquée par la crise sanitaire de la Covid-19. *« Ces demandes ont été examinées par l'Office du mouvement sportif (OMS) qui a fait des propositions à la Ville. Nous nous sommes appuyés sur ces propositions pour construire le tableau des subventions voté au conseil municipal du 25 janvier. À compter de la saison sportive 2021-2022, la nouvelle Municipalité va changer ce mode d'attribution. Désormais, les subventions seront instruites directement par le service des sports et de la vie associative, conformément aux préconisations de la Chambre régionale des comptes »,* explique Fabrice Ferrand (adjoint aux sports et vie associative).

Nouveaux critères

L'attribution des subventions pour la période 2021-2022 sera travaillé en partenariat avec les associations sportives et l'Office du mouvement sportif (OMS). Le service sports et vie associative réceptionnera les demandes et les analysera grâce à la mise en place de nouveaux critères qui seront déterminés à l'occasion de groupes de travail. *« Nous souhaitons réunir les présidents de clubs en mars, si la situation sanitaire le permet, poursuit Fabrice Ferrand. Nous allons déterminer ensemble ces nouveaux critères pour qu'ils soient partagés par le monde sportif, dans l'objectif d'une meilleure équité. L'OMS conservera un rôle central de soutien et d'accompagnement des clubs sportifs »,* conclut l'élu. **VT**

Parole d'élu



« Nous sommes attachés à la gratuité de l'accès des associations aux équipements sportifs et au soutien logistique apporté par la Ville. »

Fabrice Ferrand,
adjoint aux sports et vie associative



© P.H.T

EXPO

Décor sensible et imagé

Le VOG accueille jusqu'au 24 avril le peintre Johann Rivat et son exposition « Prométhée aux enfers ».

L'artiste grenoblois Johann Rivat aime interroger le réel et le faire surgir dans sa peinture. Il propose au VOG une série de toiles qui mélange des images issues de notre réalité ou faisant référence à la mythologie. L'artiste agence les formes et les couleurs à la manière d'un puzzle et délivre des compositions très personnelles, en faisant appel à l'imagination de

chacun. Ses œuvres font un parallèle entre les questionnements actuels de notre société et les représentations mythologiques. Pour cette exposition, Johann Rivat s'est inspiré du texte *Prométhée aux enfers* d'Albert Camus. **NB**

« Prométhée aux enfers »
Exposition de Johann Rivat au VOG

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Augmentation des moyens pour le CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a un rôle essentiel d'amortisseur social. En pleine crise sanitaire, notre majorité a fait le choix de conforter son rôle et ses moyens. Contrairement à ce qu'affirme l'opposition, le budget du CCAS a augmenté de +10 % sur un an portant le budget du CCAS 2021 à 2 280 000 €.

Cette volonté s'est traduite dès le début de notre mandat par la distribution des colis de Noël pour nos aînés, ce qui a permis à 2 400 Fontainois de se sentir moins isolés pendant cette période de fêtes. Le maintien du foyer d'hébergement d'urgence la Chauve-souris pendant la période hivernale a montré l'attention que nous portons aux personnes les plus vulnérables. L'arrivée du bus France services, dont les médiateurs proposent un accompagnement aux démarches administratives, témoigne de notre volonté d'offrir de nouveaux outils d'accès aux droits pour tous et de lutte contre la fracture numérique.

L'aide sociale du CCAS sera d'ailleurs renforcée cette année. Avec l'appui des centres sociaux, nous allons développer l'accompagnement à la parentalité, faciliter l'accès aux loisirs, à la culture en accentuant l'offre d'animations de l'Été à Fontaine. Nous encourageons la participation citoyenne à chaque occasion.

Nous agissons sur la prise en compte du handicap dans toutes ses dimensions que ce soit l'accessibilité de nos rues, de nos équipements publics ou l'inclusion des personnes. Nous agissons sur les discriminations et l'égalité femmes-hommes en réinventant toujours de nouvelles formes d'actions, notamment en direction des jeunes.

Nos orientations politiques dans le secteur social sont claires et affirmées. Nous voulons rester au plus près de vos besoins en menant des projets innovants, concrets, capables de révéler le pouvoir d'agir de chacun.

Franck Longo, maire. Luc Forestier, président
Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. **Conseillers délégués :** Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras. **Conseillères :** Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Sabine Chevillotte.

GROUPES DE L'OPPOSITION

OSER À FONTAINE

Aller plus loin, dès aujourd'hui !

Lors du Conseil Municipal, nous avons porté haut et fort nos engagements en faveur de l'égalité femme-homme, des solidarités et la démocratie participative.

Pas assez de femmes dans les lieux de pouvoir de la majorité, une utilisation de l'écriture inclusive trop timide, peu d'artistes femmes exposées au VOG et une pratique sportive féminine toujours à promouvoir. En matière salariale, les agentes de la ville restent malheureusement moins rémunérées que les hommes. Des marges d'amélioration, donc. Côté solidarités, nous sommes inquiets : la majorité explique qu'après des dépenses exceptionnelles en 2020 liées au Covid, elle contiendra désormais ses charges à la stricte inflation. Pour preuve, le budget du CCAS baisse.

Pourtant notre collectivité doit relever de nouveaux défis liés à la précarité, au besoin d'aide alimentaire, aux difficultés de logement, au chômage qui s'est aggravé, aux problèmes de santé physiques et psychiques et en direction des jeunes qui souffrent en silence. Ces besoins supplémentaires sont à inscrire dans le budget 2021 et c'est ce que nous avons proposé.

La crise n'est pas finie, c'est un véritable tsunami social qui s'amorce avec des effets rebonds.

Côté Démocratie Participative, pas de volonté claire de faire des habitant.e.s des acteurs de la ville, de leur donner mandat avec une vraie marge de manœuvre.

Le dispositif existant étant perfectible, nous avons proposé de créer des conseils de quartiers avec référent.e.s dédié.e.s et tirage au sort de façon à favoriser les conditions de la participation citoyenne. Non, le dispositif d'implication sera remplacé par 30 minutes de questions/réponses en Conseil et des ateliers participatifs autour de quatre thématiques. Sans engagement de pluralité ni de représentativité.

Loin des sondages et des enquêtes, la ville doit mettre en place des budgets participatifs significatifs et des référendums locaux (pourtant promesse de campagne).

Nous leur demandons d'aller beaucoup plus loin, maintenant !

Sophie Romera (LFI) - Présidente, Jérôme Dutroncy (PG), Camille Montmasson (EELV)

FONTAINE, NOTRE PLANÈTE COMMUNE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Nos étudiant-es vont mal

Face à la détresse étudiante et l'insuffisance des réponses gouvernementales il est impératif que notre collectivité accompagne les étudiants et étudiantes de la ville de Fontaine touchés par les conséquences de la crise sanitaire et qui ont souvent du mal ne serait ce qu'à faire face aux coûts liés à leur alimentation quotidienne.

Comme à Saran,(45), ville de 16 000 habitants, la commune pourrait mettre en place via son CCAS des aides exceptionnelles de 100 euros en faveur de chaque étudiant-e de Fontaine sans conditions de ressources et de 150 euros pour les boursiers et boursières.

De même la municipalité pourrait interpeller l'académie pour que via le Crous des crédits supplémentaires soient alloués pour les aider à faire face à leurs difficultés sanitaires et d'hébergement. Le plus lourd tribut sera payé par les plus défavorisés.

L'ancienne municipalité avait programmé d'aider les jeunes plus ou moins âgés en quête d'une première expérience professionnelle par un renforcement de l'apprentissage, de mise en place de stages professionnalisants, de contrats en alternance.

Aujourd'hui qu'en est-il ? Nous n'avons rien trouvé en ce sens lors de la présentation du rapport des orientations budgétaires de la municipalité.

Pire, nous avons compris que le remboursement de l'emprunt de 18 millions d'euros que la municipalité envisage de souscrire se fera en rabaissant durement la masse salariale alors que le service public se doit d'être renforcé et non saccagé.

Pour notre part nous affirmons que nous nous devons d'être solidaires avec cette jeunesse en perte de repères et en grande détresse psychologique. Il est donc impératif que nous intervenions, car les populations étudiantes sont la relève citoyenne et professionnelle dont notre pays à tant besoin et nous devons les aider à reprendre confiance en leurs potentiels.

La commune doit apporter sa pierre à cette solidarité vis à vis de notre jeunesse étudiante encore faut-il qu'elle en ait la volonté !

Jean-Paul Trovero (PC) - Président, Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile)

À VOTRE SERVICE

• Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

Le lundi 9h-12h/13h30-18h

Du mardi au vendredi 9h-12h/13h30-17h

Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

• Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

04 765 38600 (demandes d'intervention) ;

Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h

vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

• Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h

Mardi : 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi : 9h-14h30

• Centres sociaux

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

• Les marchés (le matin)

Marcel Cachin : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi

• **La Poste** : 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34

• **Trésor public** : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération : 3237

• Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46

Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

• Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30

Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

• Centre médico-psychologique enfants et adolescents

6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

PERSONNES ÂGÉES

• Résidences

La Roseraie : 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44

La Cerisaie : 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

• Ehpad L'Églantine

15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation

Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue

Aristide Briand - 04 76 27 58 71

• Médiation citoyenne

• Aide et information aux victimes

• Avocat

• Conciliateur de justice.

Renseignement et rendez-vous : 04 76 27 58 71

• Service égalité, citoyenneté

32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

lundi et mercredi : 9h-12h/13h30-17h

mardi : 9h-12h/13h30-19h

jeudi : 9h-12h/13h30-18h30

vendredi : 9h-14h30

• Espace d'accueil et d'information

• Relais assistants maternels (RAM)

• Ludothèque

• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux

Léa Blain : 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15

Bleu-Cerise : 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque

55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

• Accueils occasionnels municipaux

George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45

Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78

Les Cabris : 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

EMPLOI

• **Pôle emploi** : 26 rue de la Liberté - 3949

• **Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac** : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• **Mission locale Isère Drac Vercors** :

28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI

• **Renseignements** : 0 800 50 00 27

• **Déchets ménagers (poubelle grise)** : habitat collectif mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.

• **Déchets recyclables (poubelle verte)** : habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

• **Verre** : containers spéciaux



• **Déchèterie** : 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22
ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• **SAMU** : 15

• **SOS Médecins** : 04 38 70 17 01

• **Centre anti-poison (Lyon)** : 04 72 11 69 11

• **Pompiers** : 18

• **Police secours** : 17

• **Police nationale (bureau de Fontaine)**

04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ;
vendredi : 10h-17h25

• **Police municipale** : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

• **Urgence gaz** : 0 810 43 30 38

• **Urgence électricité** : 09 726 750 38

• **Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable**

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27

• **Problèmes sur le réseau d'égouts public**

En journée : réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17

Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés :

04 76 98 24 27

Les horaires des services sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



Boulangerie Ferrari

Depuis le mois de janvier, Kevin Ferrari est le nouveau propriétaire de la boulangerie située au 73 avenue du Vercors.

Du lundi au vendredi

5h45 - 13h30/14h30 - 18h

Samedi

5h45 - 13h30

Horaires pendant le couvre-feu

04 76 27 12 13



LOISIRS/CULTURE

- **Centre nautique Lino Refuggi**
76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
- **Médiathèque Paul Éluard**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35
- **Espace multimédia**
31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30
- **Ludothèque Espace 3 POM'**
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **La Source**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76
- **Conservatoire de musique (CRC)**
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80
- **Le VOG**
Centre municipal d'art contemporain
10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64
- **MJC Nelson Mandela**
30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

ESPACE FAMILLE

- Inscription et paiement des activités petite enfance, périscolaires, accueils de loisirs et restauration
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr
- Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
 - Mardi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
 - Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 - Jeudi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
 - Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

JEUNESSE

- **Service jeunesse**
5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17
- **Point information jeunesse (Pij)**
48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91
Horaires du Pij : pendant l'année scolaire
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30
 - Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30
 Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

- **Elsa Triolet** : 3-5 ans et 6-8 ans
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
- **Romain Rolland** : 8-11 ans
Centre social Romain Rolland
113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
- **3 POM'** : 3-5 ans
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
- **Saint-Nizier** : 4-11 ans (vacances d'été) ;
7-11 ans (vacances d'hiver)
04 76 56 37 91

CARNET

→ **NAISSANCES**
Décembre
Noé Nkolo Vanga

Campagne de dératisation

Les services de la Métropole assurent la dératisation du réseau d'assainissement. Deux campagnes de dératisation sont organisées par an. La prochaine aura lieu courant mars.

Aménagement de l'A480

Les travaux de l'A480 et du Rondeau se poursuivent. La bretelle d'entrée Louise-Michel/Bachelard vers Lyon sera fermée jusqu'au 16 mars. Cette fermeture permettra de poursuivre la construction (côté autoroute) de l'écran acoustique devant le quartier Mistral et d'aménager la bretelle. De plus, des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales de la rue du Tremblay à Échirrolles se déroulent jusqu'au 15 avril. Ces travaux marquent le début des opérations de réaménagement de l'échangeur du Rondeau.
Plus d'infos : www.a480rondeau.fr



Vival

Un nouveau magasin Vival, géré par Denis Regazzoni, a ouvert ses portes fin janvier au 28-30 avenue du Vercors.

Du mardi au samedi
7h30 - 18h
Dimanche
8h - 13h
Fermé le lundi
Horaires pendant le couvre-feu
04 76 27 54 76

Les temps forts

MARS AVRIL



Fontaine 38600

La Source Fontaine

Retrouvez les concerts proposés par La Source
en Facebook live à 19h

Jeudi 4 mars

Théâtre musical/Jazz - **Courir** de Jean Echenoz **par**
Thierry Romanens et Format A'3

Vendredi 12 mars

Chanson/Folk - **Daniel Gwizdek**

Mardi 23 mars

Rock - **Mademoiselle K en duo**

Vendredi 2 avril

Musique classique - **Invitation à un voyage poétique**



Fontaine 38600

Lundi 22 mars 19h

Conseil municipal en Facebook live

Nouveauté à 20h, participez à LA



Samedi 27 mars de 11h à 17h @ **La Source**
Forum jobs d'été « Recherche et trouve »

Si la
situation
sanitaire
le permet